



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E112053

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2013

Forme juridique : EURL

Capital : 294 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TROYES 792770430

Siret : 792 770 430 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4409353

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4183070404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4183070404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : DECORENOV

6 RUE JEAN MOULIN
10370 VILLENAUXE LA GRANDE

Téléphone : 03 25 21 00 12

Portable : 06 17 62 21 43

Site Internet : www.decorenov.fr

E-mail : sarldecorenov@hotmail.fr

Responsabilité légale :

LILBERT PASCAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Fax : 03 25 21 80 52

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	08/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.